



# Le textile – La mode : Les enjeux



## Transition vers une mode plus durable

### L'impact sur l'environnement de l'industrie de la mode :

- **10 %** des émissions mondiales de GES (Gaz à Effet de Serre)
- **4 %** de l'eau potable consommée dans le monde
- **9 %** des microplastiques rejetés dans les océans

Source : *Etude Accenture & FMC, 2023*





**49 %** des Européens considèrent que la qualité du vêtement est un critère important, en hausse de 4 points par rapport à 2019.

L'intérêt pour le pays d'origine du vêtement s'accroît également (+1 point).

*Source : Étude IPSOS pour le Groupement International d'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles, entre décembre 2020 et février 2021.*

**Depuis la fin des années 2000, alimentée par l'essor de la fast fashion, l'augmentation du volume d'articles mis sur le marché a détérioré l'impact environnemental du secteur. Les enjeux liés à la transition écologique sont dorénavant essentiels pour l'avenir de la filière, sa réputation.**

**Sur le marché français, chaque année sont mis en vente :**

- **436 milliers de tonnes de vêtements**
- **129 milliers de tonnes de chaussures**

Source : Refashion, 2021



## Favoriser une mode plus circulaire pour réduire l’empreinte écologique de la filière

- **L’éco-conception\*** est un des moyens de réduire l’impact environnemental de la filière, en développant des produits qui émettent moins de GES dès leur conception, tout en veillant à ce qu’ils ne soient pas néfastes pour l’environnement. L’éco-conception doit également prendre en compte l’impact de la filière sur la ressource en eau, à la fois en quantité mais également en qualité (rejets).

Cette évolution est d’autant plus nécessaire que les consommateurs, en particulier les plus jeunes, sont de plus en plus sensibles à la préservation de l’environnement.

*\*analyser les impacts environnementaux sur l’ensemble du cycle de vie d’un produit et les intégrer dès sa conception*

- **Le réemploi et la réutilisation des stocks dormants de textile\***

Le réemploi se développe rapidement sous l’impulsion croisée de sites web (Vinted, Vestiaire Collective) et des démarches des marques et des enseignes qui développent une offre de seconde main.

*\*produits avant ou après-production qui sont immobilisés en entrepôt sans perspective d’utilisation*

- **La réparation**

La réparation prolonge l'usage des produits, retarde l'apparition de déchets et limite ainsi la production de nouveaux produits. La réparabilité est un gage de qualité. Un nombre croissant de marques développent des ateliers de réparation?: Eram, Vuitton, Longchamp, Fago...

- **Le recyclage et l'upcycling\***

Aujourd'hui seul 34 % des vêtements et chaussures sont collectés, un énorme potentiel existe donc en France qui pourra être favorisé par le travail de l'éco-organisme Refashion créé en 2008. L'upcycling est également une opportunité pour les entreprises à l'image de l'Atelier Lilokawa (44) qui transforme, en France, kakemonos, voiles, tissus en bagages, pochettes...

*\*récupération et transformation de tissus en des produits de qualité supérieure (Refashion)*

**SESSILE** : Nées fin 2019, les sneakers réparables et recyclables sont fabriquées par La Manufacture, usine du groupe Eram, implanté en Maine-et-Loire depuis 1927, également sous-traitante de plusieurs marques tricolores (1083, Le Coq Sportif, Jules et Jane...).



### **L'approvisionnement local, un levier pour une mode plus durable**

Dans un contexte de modération de l'impact de la filière sur la planète, les chaînes d'approvisionnement doivent être repensées. Ce mouvement déjà à l'œuvre avant la crise sanitaire a été amplifié depuis la paralysie du commerce mondial engendré par cette dernière. Les industriels réfléchissent ainsi non seulement à diversifier les sources d'approvisionnement mais également à développer un sourcing plus local.

La majorité des impacts de l'industrie se situe en amont de la chaîne de valeur, au niveau de la production et de la transformation des matières, il est donc nécessaire d'augmenter la durée de vie des produits.



**« Traçabilité des produits, innocuité des vêtements et faible bilan carbone seront les atouts du refabriquer en France pour satisfaire les clients »**

*Source : Union Française des Industries Mode Habillement*

## **Une meilleure gestion de la ressource en eau, une nécessité pour la filière**



Des solutions existent pour réduire la consommation d'eau dans le procédé de production :

- introduire des fibres recyclées car la production de fibres vierges est très consommatrice d'eau ;
- recourir à des technologies économes en eau pour le délavage (ozone), à des process de teinture sans eau...
- installer des systèmes d'eau en circuits fermés.

Des initiatives devront aussi se multiplier sur la question des rejets d'eaux usées notamment vis-à-vis de la question des pollutions par les microplastiques, lors du lavage des vêtements contenant des fibres synthétiques. Des acteurs français s'investissent également dans la réduction ou suppression des emballages des produits en vente et dans l'utilisation de matériaux recyclés. Les cintres en plastique sont également au cœur des réflexions.

**Innoshoe**, est une charte d'innocuité initiée par le Groupement Régional de la Chaussure des Pays de la Loire, avec le concours du CTC, et le soutien financier de la Région des Pays de la Loire. Cette charte de qualité atteste que le fabricant contrôle le processus de fabrication et l'innocuité de ses produits.

**Bleu Océane (Vendée)** : l'entreprise, spécialiste du denim, travaille pour de grandes maisons de luxe et a investi début 2022 dans deux systèmes de décoloration -laser et ozone- afin de diminuer sa consommation d'eau.



### Les outils numériques, alliés de la transition écologique de la filière

Compte tenu de son impact environnemental, le futur de la filière repose en grande partie sur une optimisation des volumes produits. L'industrie 4.0, l'IA, améliorent les procédés de production en les rendant automatisés et plus intelligents. Elles peuvent ainsi redonner de la compétitivité aux productions françaises.

- Le recours au big data permet d'approcher au mieux les envies des consommateurs et d'ajuster très rapidement les productions pour éviter les invendus. A l'inverse, cela permet aussi d'accroître la production des articles les plus populaires.
- Des chaînes de production robotisées et connectées peuvent également s'adapter à la demande, réaliser des petites séries.
- Le recours à l'IA pourrait faciliter la collecte des principales caractéristiques d'un produit, simplifier sa mise en ligne et permettre le développement d'une distribution cross canal, un mode de distribution qui améliore la visibilité de l'entreprise et donc ses ventes potentielles.

Par ailleurs, en enregistrant de façon certifiée chaque étape de la chaîne logistique complexe de l'industrie de la mode, la blockchain certifie la traçabilité des produits, notamment de luxe, et facilite ainsi le développement de la seconde main, en diminuant le risque de contrefaçon.

**Kering développe une application, My EP&L, qui permet de connaître le coût environnemental d'un produit en fonction de sa composition et de son origine. Le consommateur peut ensuite choisir la combinaison plus favorable à l'environnement.**

### **La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie circulaire)**

« Cette loi du 10/02/2020 a pour vocation d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation en limitant les déchets et en favorisant la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et le climat.

- Interdiction de détruire les produits textiles depuis janvier 2022, en encourageant la réutilisation, le don, la revalorisation et le recyclage
- Augmentation de la durée de vie des produits en agissant contre l'obsolescence programmée
- Promotion de l'éco-conception
- Contrôles stricts pour lutter contre le « greenwashing » et ainsi protéger les consommateurs? »

Source : Accenture & FMC, 2023

<https://refashion.fr/pro/fr/tout-savoir-sur-la-loi-agec>

### **Relocalisation et mode durable**

L'État a confié, en juillet 2020, au comité stratégique de filière (CSF) « Mode et luxe », une étude sur les perspectives de relocalisation et de soutien à la mode durable. Cette mission avait pour objectif d'examiner les bénéfices et risques d'une relocalisation de certaines activités en France comme avantage comparatif face à la tendance de développement de la « mode durable », un marché en pleine expansion. L'étude consistait notamment à **identifier des axes d'action pour une refonte de la filière sur de nouvelles bases**. Celles-ci réconcilient modèles économiques performants, respect de l'environnement et attractivité des territoires, en capitalisant sur l'élan de coopération inédit de la filière pendant le 1<sup>er</sup> confinement pour approvisionner la population en masques à l'image de la démarche « savoir faire ensemble ». (Source : Communiqué de presse du gouvernement en date du 20 janvier 2021)